



Les rapports d'activité 2005 des Banques du Groupe BANK OF AFRICA sont illustrés d'images prises par satellite de chaque pays où elles sont présentes.

## MACINA SUD

L'image montre le delta intérieur du Niger, où le fleuve se répand pour irriguer le Sahel. À cet endroit, deux villes prestigieuses : Mopti et Djenné. Celle-ci se situe sur le Bani, affluent du Niger allant du centre au sud de l'image.

Images [www.planetobserver.com](http://www.planetobserver.com) © PlanetObserver / BOA.  
Autres photos : tous droits réservés.

## Le mot du Directeur Général



L'activité de la BANK OF AFRICA - MALI (BOA-MALI) s'est inscrite dans un environnement économique international marqué notamment pour le Mali par :

- l'accentuation des tensions sur les cours du pétrole qui ont franchi à plusieurs reprises des records historiques ;
- la baisse attendue d'un point du taux de croissance de l'économie mondiale qui devrait s'établir à 3,5 % en 2005 contre 4,5 % en 2004 ;
- la poursuite de la tendance baissière du cours mondial du coton, atteignant 2,4 % en glissement annuel.#

Dans ce contexte défavorable, l'exercice 2005 s'est achevé pour la BOA-MALI avec un taux de progression du Produit Net Bancaire (PNB) de + 11,8 %, en net dépassement des objectifs volontaristes de croissance fixés pour l'exercice.

Cette évolution résulte en 2005 de la nette augmentation des produits, de + 8,1 %, soit + 696 millions de F CFA, couplée à la maîtrise des charges bancaires en baisse de 3 %, soit -194 millions de F CFA par rapport à celles comptabilisées en 2004.

Les dépôts de la clientèle ont positivement évolué de 4,4 % par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 77 320 millions de F CFA, alors que le nombre de comptes actifs s'accroissait de 2 413 unités pour atteindre un total de 47 626 comptes vifs au 31 décembre 2005.

Le contrôle des frais généraux, en régression par rapport à l'exercice 2004, a permis de bonifier le bon résultat lié aux opérations bancaires.

Ainsi, après imputation des frais généraux et des amortissements, le Résultat Brut d'Exploitation (RBE) s'élève en 2005 à 2 898 millions de F CFA contre 2 008 millions de F CFA en 2004, soit 44,3 % d'évolution, représentant une amélioration de la rentabilité de 890 millions de F CFA par rapport au RBE de l'exercice 2004.

En exécution des données budgétaires validées par le Conseil d'Administration du 15 décembre 2004 et des précisions apportées aux Actionnaires de la Banque à l'occasion de l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2005, la majeure partie de la rentabilité brute a été affectée aux dotations aux provisions pour créances douteuses pour un total net de 2 773 millions de F CFA.

Bien entendu, les structures et les technologies nouvelles se sont encore développées en 2005 par :

- le renforcement des fonds propres de la Banque, consécutif à une augmentation de capital de 500 millions de F CFA portant ainsi le capital social à 3 milliards de F CFA ;
- la centralisation au siège des applicatifs informatiques permettant ainsi les saisies et consultations en temps réels par les agences de province ;
- l'ouverture d'une agence dans le quartier de l'Hippodrome en avril 2005 ;
- l'installation de 2 nouveaux Guichets Automatiques Bancaires (GAB).

La BOA-MALI poursuivra en 2006 sa politique actuelle, alliant à la fois la rigueur et la prudence, dans le but de rétablir de manière pérenne, dès ce prochain exercice, la rentabilité finale de la Banque.

Pour atteindre cet objectif, les équipes de la BOA-MALI devront relever, comme elles l'ont toujours fait, des défis toujours plus ambitieux.

Que tous les collaborateurs de la Banque soient remerciés et félicités pour leurs efforts qui mèneront sur la voie de l'amélioration continue des résultats.

**Christophe Lassus-Lalanne**

Directeur Général

## Faits marquants

Au cours de l'année 2005

### Février

- Inauguration de l'Agence de Paris.

### Mars

- Ouverture d'une nouvelle Agence, dans le quartier de l'Hippodrome, à Bamako.

### Avril

- Augmentation du capital social de 500 millions de F CFA.
- Participation à Niamey aux Rencontres BANK OF AFRICA 2005 pour les cadres du Réseau.

### Mai

- Campagne " Parrainage Comptes Épargne " par l'Agence de Paris.

### Juin

- Campagne de promotion du Crédit Scolarité.
- Centralisation des données du système d'information Delta au Siège.

### Septembre

- Installation d'un quatrième Guichet Automatique Bancaire (GAB) au Siège.

### Octobre

- Affiliation au réseau international VISA.

### Décembre

- Participation à Ouagadougou aux Rencontres BANK OF AFRICA 2005 pour les Administrateurs du Réseau.

## Chiffres clés

31/12/2005

Activité	
Dépôts clientèle*	77 330
Créances clientèle*	53 185

Résultat	
Produit Net Bancaire *	7 389
Charges de fonctionnement *	4 002
Résultat Brut d'Exploitation *	2 898
Résultat Net *	58
Coefficient d'exploitation (%)	60,8

Structure	
Total Bilan *	94 432
Fonds Propres après répartition *	5 002
Fonds Propres/Total Bilan (%)	5,3
Effectif moyen pendant l'exercice	156

(\*) En millions de F CFA

## **Composition du Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration, de 10 membres, est actuellement composé comme suit :

- Boureima SYLLA, Président
- Mamadou Amadou AW
- Paul DERREUMAUX
- Mossadeck BALLY
- Dama SOUKOUNA
- Alpha Hampaté GAMBY
- Tidiani KOUMA
- Ernerst RICHARD
- Francis SUEUR
- Mamadou MAIGA, AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH)

## **Répartition du capital**

Au 31 décembre 2005, la répartition du capital s'établit comme suit :

AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH)	49.9 %
Actionnaires privés nationaux	41.5 %
ATTICA S.A.	2.7 %
Autres actionnaires	5.9 %

## **Rapport du Conseil d'Administration**

A l'Assemblée Générale des actionnaires du 04 avril 2006 pour l'exercice social 2005.

### **Le cadre économique et financier de l'exercice 2005**

#### **Analyse des comptes de bilan et de résultat de l'exercice 2005**

### **Le cadre économique et financier de l'exercice 2005**

L'environnement économique international a été marqué en 2005 par :

- l'accentuation des tensions sur les cours du pétrole qui ont franchi à plusieurs reprises des records historiques ;
- la baisse attendue d'un point du taux de croissance de l'économie mondiale qui devrait s'établir à 3,5 % en 2005 contre 4,5 % en 2004 ;
- les inquiétudes liées aux perspectives de croissance économique, relevant de la flambée des cours du pétrole, qui se signalent aussi au niveau des marchés de capitaux avec la révision des anticipations et le resserrement des politiques monétaires et financières. Ainsi, les taux à court terme de la Réserve Fédérale américaine ont été revus à la hausse au deuxième semestre. Dans le même temps, la Banque Centrale européenne commençait à relever ses taux à long terme ;
- l'appréciation, sur le marché des changes, du dollar des États-Unis vis-à-vis de l'euro avec une stabilisation aux environs de 1,25 dollar pour 1 euro ;
- l'affirmation de la Chine comme étant le principal moteur de la croissance du commerce international, qui devrait progresser de 7,7 % en 2005 contre 8,5 % en 2004 ;
- la poursuite de la tendance baissière du cours mondial du coton, atteignant 2,4 % en glissement annuel.

Au sein de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), la conjoncture économique et financière a été caractérisée par :

- la bonne progression de la production industrielle - + 3,7 % -, en particulier celles des industries manufacturières et extractives dans certains pays,
- une pluviométrie caractérisée par une relative abondance et une régularité des précipitations, tant du point de vue de la répartition que de la quantité, permettant une évolution de la production vivrière de + 9,4 % après une baisse de 9,8 % l'année précédente,
- une hausse de 45,9 % de l'indice boursier BRVM10.

Au Mali,

- le Produit Intérieur Brut (PIB) à prix courant s'est apprécié en volume de 7,1 % contre 2,2 % en 2004. Cette accélération de la croissance s'explique principalement par :
  - la hausse de 14 % de la production agricole, incluant un effet de rattrapage par rapport à la campagne 2004/2005 qui avait été marquée par une mauvaise pluviométrie et une invasion de criquets pèlerins ;
  - une légère progression de la production d'or qui est passée de 44,5 tonnes en

2004 à 46,5 tonnes en 2005 sous l'impulsion de la hausse de la production de la mine de Morila et de l'entrée en production de celle de Loulo en fin d'année 2005.

Cette croissance s'accompagnerait cependant d'une hausse des prix assez nette liée à un approvisionnement insuffisant des marchés en céréales et à la hausse des prix des intrants agricoles et de ceux des hydrocarbures. Le taux de l'inflation s'établirait à + 6,5 % pour l'année 2005 contre + 1,5 % en 2004.

Au niveau des finances publiques :

- Les recettes budgétaires se sont accrues de 6,7 % en 2005 pour s'établir à 481,7 milliards de F CFA, du fait essentiellement de l'amélioration des recettes fiscales grâce aux effets de la poursuite de l'informatisation des services d'assiette.
- Les dépenses totales et prêts nets ont atteint, pour leur part, 727,1 milliards de F CFA, soit 14,5 % de plus que le niveau atteint un an auparavant.
- Le déficit global, sur la base des engagements et dons exclus, s'élève à 245,4 milliards de F CFA, soit 8,7 % du Produit Intérieur Brut.

Cette situation s'explique par un accroissement des dépenses budgétaires, dans un contexte de progression modérée des recettes, induite par l'atonie de l'activité économique.

## **Analyse des comptes de bilan et de résultat de l'exercice 2005**

L'année 2005 s'est traduite par une progression tant du bilan que du Produit Net Bancaire (PNB).

Le total du bilan est ainsi passé de 92 688 millions de F CFA en fin 2004 à 94 432 millions de F CFA en décembre 2005, ce qui représente une hausse de 3,9 %.

Les dépôts de la clientèle progressent de 4,4 %, passant de 74 042 millions de F CFA en 2004 à 77 320 millions de F CFA fin 2005.

Malgré les évolutions de +7,3 % des dépôts à terme et de +3,2 % des comptes d'épargne, la part des ressources non rémunérées par rapport au total des dépôts s'établit à 59 %, parfaitement en ligne avec les objectifs du Plan Triennal de Développement (PTD).

L'évolution des ressources collectées suivant les agences est très contrastée. L'Agence Centrale de Bamako progresse en 2005 de 5,2 % pour atteindre 58 586 millions de F CFA au 31 décembre 2005 alors que, dans le même temps, à l'exception de l'agence de KAYES qui progresse de 4,2 %, les autres agences de province ont légèrement régressé.

Les dépôts d'épargne des Maliens de l'extérieur via le Bureau de Paris de la Banque ont très fortement augmenté. Les effets de l'accord de partenariat avec la Compagnie de Banques Internationales de Paris (CBIP) signé en 2004, couplés à une campagne commerciale dynamique, ont permis un accroissement des dépôts de +10,3 % en 2005.

Les engagements sains de la clientèle ont, quant à eux, baissé de 595 millions de F CFA passant de 51 875 millions de F CFA au 31 décembre 2004, à 51 280 millions de F CFA au 31 décembre 2005, soit -1,1 %.

Ce résultat est en accord avec la politique volontariste de développement maîtrisé des risques, puisque l'encours atteint fin 2005 dépasse très légèrement l'objectif budgétaire.



Par ailleurs, le niveau des engagements par signature est passé de 17,0 milliards de F CFA en 2004 à 12,9 milliards de F CFA à fin 2005, cette baisse ressortant essentiellement de la diminution des encours de cautions, elle-même provoquée par le désengagement progressif et constant de la Banque, depuis trois ans, du secteur des Bâtiments et Travaux Publics (BTP).

Enfin, le recouvrement total sur l'encours de créances douteuses s'est élevé à 1 526 millions de F CFA au cours de l'exercice 2005, dont 1 101 millions de F CFA en espèces et 425 millions de F CFA en nature par dations ou adjudications de biens immobiliers. 43 dossiers contentieux ont ainsi pu être clôturés durant l'exercice. Ce résultat est particulièrement bien venu compte tenu du nombre de dossiers déclassés en 2005 pour répondre aux exigences réglementaires et aux recommandations des Commissaires aux Comptes et de la Commission Bancaire.

Les créances brutes en souffrance s'élèvent au 31 décembre 2005 à 8,7 milliards de F CFA contre 8,1 milliards de F CFA en fin d'exercice précédent.

Malgré cette dégradation liée aux déclassements, les créances douteuses et litigieuses (CDL) sont couvertes à hauteur de 6,8 milliards de F CFA par des provisions, soit un taux de couverture de 77,1 %, contre seulement 66,2 % au 31 décembre 2004.

1 616 dossiers contentieux, soit 88 % du total, sont provisionnés à plus de 90 % pour un total de provisions de 5,53 milliards de F CFA, soit 81,2 % du total des provisions comptabilisées.

Il est à noter que toutes les provisions sur dossiers CDL, proposées à l'issue de l'exercice antérieur par les Commissaires aux Comptes en cas de dégradation du risque, avaient été réalisées au cours du 1er semestre 2005.

Afin de minorer encore le stock des créances immobilisées et impayées, tout en réduisant les transferts de concours en créances en souffrance, le service Précontentieux a été renforcé en 2005.

Les produits se sont élevés à 9 241 millions de F CFA au 31 décembre 2005. Ce montant correspond au budget pour l'année et est en avance sur les prévisions du Plan de Développement Triennal. À fin 2004, l'exercice marquait un total de 8 545 millions de F CFA. L'évolution ressort à + 8,1 %, soit une évolution nette en 2005 de 696 millions de F CFA.

L'analyse de la ventilation des produits et commissions montre que cette progression est très différente suivant la nature des produits :

- les intérêts perçus ont globalement augmenté de 8,8 % en 2005 passant de 5 909 millions de F CFA au 31 décembre 2004 à 6 430 millions de F CFA en fin d'exercice sous revue,
- les produits de trésorerie se sont élevés à 616 millions de F CFA à fin 2005 contre 479 millions de F CFA à fin 2004, enregistrant ainsi une hausse de 28,6 %,
- les produits d'intérêts et assimilés provenant des créances sur la clientèle, dont le montant s'élevait à 5 430 millions de F CFA à fin 2004, ont atteint un total de 5 814 millions de F CFA à fin 2005, soit une progression de 7,1 %,
- les produits de commissions augmentent de 5,2 %, passant de 2 636 millions de F CFA au 31 décembre 2004 à 2 774 millions de F CFA au 31 décembre 2005,
- les variations observées sont différentes selon le type de commissions:
  - + 10,6 %, soit 111 millions de F CFA des commissions sur opérations, résultat de l'augmentation du nombre de comptes couplée à l'évolution des tarifs en juin

2004 ;

— + 16,6 %, soit 124 millions de F CFA des produits de change qui s'élèvent à 873 millions de F CFA au 31 décembre 2005 contre 749 millions de F CFA au 31 décembre 2004 ;

— les commissions liées aux engagements hors bilan chutent de 13 % passant de 843 millions de F CFA à fin décembre 2004 à 746 millions de F CFA à fin 2005, illustrant ainsi la forte baisse des engagements hors bilan.

Les charges d'exploitation se sont chiffrées à 6 643 millions de F CFA à la clôture de l'exercice sous revue et sont en baisse de 3,0 % par rapport à celles comptabilisées en 2004, soit - 194 millions de F CFA.

Toutes les grandes composantes des charges d'exploitation ont participé à cet effort significatif.

1) L'ensemble des charges bancaires est en retrait de 265 millions de F CFA par rapport aux prévisions budgétaires de l'exercice 2005 résultant :

- de la baisse importante des charges sur opérations de trésorerie qui s'élèvent à 689 millions de FCFA à fin 2005 contre 927 millions de F CFA à fin 2004 ;
- de l'évolution moins importante de la charge d'intérêts servis sur les comptes rémunérés qui croît seulement de 11,4 %, passant de 1 012 millions de F CFA au 31 décembre 2004 à 1 127 millions de F CFA au 31 décembre 2005.

2) Les frais de fonctionnement ont régressé de 0,5 % depuis le 31 décembre 2004 et sont inférieurs de 40 millions de F CFA aux prévisions. Ils s'élèvent à 4 001 millions de F CFA en fin d'exercice étudié contre 4 022 millions de F CFA au terme du précédent exercice.

L'activité de l'exercice 2005 a permis de dégager un Produit Net Bancaire de 7 388 millions de F CFA, soit une hausse de 11,8 % par rapport à l'exercice précédent pour un taux de réalisation budgétaire de 103,2 %.

Après imputation des frais généraux et des amortissements, le Résultat Brut d'Exploitation (RBE) s'élève en 2005 à 2 861 millions de F CFA, contre 2 008 millions de F CFA en 2004 soit + 42,5 % d'évolution, représentant une amélioration de la rentabilité de 853 millions de F CFA par rapport au RBE de l'exercice 2004.

La maîtrise des frais généraux a permis de bonifier le résultat lié aux opérations bancaires et, ainsi, de dépasser l'objectif budgétaire de 285 millions de F CFA.

En exécution des données budgétaires validées par le Conseil d'Administration du 15 décembre 2004 et des précisions apportées aux actionnaires de la Banque à l'occasion de l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2005, la majeure partie de la rentabilité brute a été affectée aux dotations aux provisions pour créances douteuses pour un total net de 2 773 millions de F CFA.

Cet effort, supérieur de 718 millions de F CFA aux prévisions budgétaires de la période, permet ainsi à la Banque, outre l'accélération de l'assainissement de son portefeuille de crédit, de répondre au mieux aux exigences des recommandations des Commissaires aux Comptes et des Autorités de tutelle.

Enfin, après impôts et prise en compte des produits et charges exceptionnels sur exercices antérieurs, le résultat net se monte à 57 765 683 F CFA, avec une dotation pour impôts de 30 millions de F CFA.

Au vu de ce bénéfice et du report à nouveau antérieur qui s'élève à 287 328 125 F CFA, Le Conseil d'Administration vous propose :

- de doter la Réserve Légale à hauteur de 8 664 852 F CFA, soit 15 % du bénéfice net de l'exercice ;
- d'affecter en report à nouveau le solde disponible, soit 49 100 831 F CFA ;
- de distribuer un dividende brut de 150 000 000 de F CFA, soit 5 % du capital social de 3 milliards de FCFA, par prélèvement sur le report à nouveau ;
- de maintenir un nouveau report à nouveau après distribution de 186 428 956 F CFA.

En 2006, la poursuite de la politique actuelle alliant à la fois la rigueur et la prudence aura pour objectifs d'achever l'assainissement du portefeuille clientèle, de rétablir de manière pérenne la rentabilité finale de la Banque, tout en poursuivant le développement de ses points de vente et ce dans le respect scrupuleux du dispositif prudentiel imposé par la réglementation bancaire.

Pour être atteints, ces objectifs nécessiteront encore la forte mobilisation de l'ensemble du personnel de la Banque, que le Conseil remercie en premier lieu pour son engagement durant l'exercice écoulé mais qu'il encourage également à poursuivre ses efforts pour l'année 2006, dans le souci constant d'assurer un service de qualité à la clientèle.

Enfin, le Conseil d'Administration de la BANK OF AFRICA - MALI remercie les Actionnaires de la Banque pour leur soutien actif et leur confiance sans cesse renouvelée.

## Rapport des commissaires aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2005.

## Rapport général des commissaires aux comptes

En exécution de la mission de Commissariat aux Comptes que vous avez bien voulu nous confier par votre Assemblée Générale du 12 mai 2001, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice couvrant la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2005 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la BANK OF AFRICA - MALI (BOA-MALI) tels que joints au présent rapport et comportant le bilan, le compte de Résultat et autres annexes,
- Les vérifications spécifiques prévues par la loi et notamment par l'article 713 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique,
- Les vérifications relatives à la réglementation bancaire et aux normes prudentielles de l'UEMOA.

L'élaboration des états financiers est de la responsabilité de la Direction Générale de la BOA-MALI. Les comptes annuels sont arrêtés en principe par le Conseil d'Administration, sous sa propre responsabilité. Il nous appartient sur la base de nos travaux d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### Opinion sur les comptes annuels

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises et a comporté les sondages et autres vérifications que nous avons jugés nécessaires en la circonstance.

Ces normes nous recommandent de bien planifier la mission afin de nous assurer que les états financiers soumis à notre examen ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Nous avons examiné par sondages les éléments probants justifiant les données contenues dans les états financiers et avons apprécié les principes comptables appliqués par la Direction, les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes ainsi que leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après :

### Opinion

Nous certifions que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2005, et faisant apparaître :

un total bilan	F CFA 94 432 241 391
un résultat bénéficiaire net	F CFA 57 765 683
un total d'engagements hors bilan donnés	F CFA 12 930 291 635
un total d'engagements hors bilan reçus	F CFA 42 448 645 914

sont réguliers, sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la BANK OF AFRICA - MALI à la fin de cet exercice.

## Informations

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus, nous portons à votre connaissance les informations suivantes :

### - Risques sur la clientèle au 31 décembre 2005

À l'issue de la revue des dossiers de crédits, nous avons identifié des débiteurs qui de notre point de vue nécessiteraient des provisions en 2006 si leur situation n'évoluait pas favorablement. L'analyse des risques sur la clientèle fait ressortir un besoin de provision pour un montant global de 1 854 millions de F CFA reparti comme suit :

Libellés	Montants en millions de F CFA
Suivi des recommandations du Commissaire aux Comptes en matière de provisionnement des créances douteuses ou litigieuses	47
Suivi des recommandations du Commissaire aux Comptes en matière de déclassements de crédits sains et de leur provisionnement	524
État des créances classées douteuses ou litigieuses par la banque et provisions complémentaires demandées par le Commissaire aux Comptes	832
État des créances déclassées et provisions complémentaires demandées par le Commissaire aux Comptes	412
Débiteurs sans mouvements créditeurs supérieurs à six mois	39
<b>Total</b>	<b>1 854</b>

Le budget de provisions pour 2006 s'élève à 1 750 millions de F CFA dont 1 500 millions de F CFA pour les créances douteuses et litigieuses, 200 millions de F CFA pour les comptes internes et 50 millions de F CFA pour les événements exceptionnels.

Toutefois, il convient de signaler que le résultat prévisionnel 2006 avant impôts s'élève à 1 120 millions de F CFA. Nous nous sommes assurés que les débiteurs concernés sont inclus dans le montant des provisions prévues au budget de 2006.

### - Autres débiteurs divers

Le solde de la rubrique " Autres débiteurs divers " au 31 décembre 2005 est constitué essentiellement de deux (02) affaires juridiques pendantes :

- l'une, liée au paiement d'un chèque volé à un client du Bureau de Paris pour un montant de 105 millions de F CFA,
- l'autre, liée au sinistre intervenu au bureau de Paris pour un montant global de 1 212 millions de F CFA.

La Banque a déjà constitué une provision de 1 285 millions de F CFA au 31 décembre 2005.

La constitution d'une provision complémentaire de 32 millions de F CFA en couverture du risque résiduel s'impose en 2006 si les affaires ne connaissent pas de dénouements favorables.

#### - Compte d'attente caisse

Le solde de la rubrique " Compte d'attente caisse " est constitué de non-valeurs enregistrées respectivement dans les comptes " Sinistre Paris " et " Suspens CCBP Paris " pour 138 millions de F CFA et 406 millions de F CFA.

Une provision de 193 millions de F CFA a été constituée par la banque au 31 décembre 2005. La constitution d'une provision complémentaire en couverture de ces non-valeurs pour un montant de 351 millions de F CFA s'impose en 2006.

#### - Prêt interbancaire à terme (BHM)

L'encours du prêt interbancaire à la Banque de l'Habitat du Mali pour 1 240 millions de F CFA est échu au 31 décembre 2005. Face aux difficultés que traverse le débiteur, un règlement à l'amiable du dossier était en cours de négociation. Ainsi, une convention de cession de créances hypothécaires garanties par le Fonds de Garantie Hypothécaire du Mali avec transfert des garanties qui leurs sont affectées a été signée le 15 février 2006 entre la Banque de l'Habitat du Mali et la BANK OF AFRICA - MALI. Le revenu des échéances des créances cédées devrait produire un remboursement mensuel égal ou supérieur à 24,9 millions de F CFA. Dans l'attente des effets de ladite convention, nous demandons un déclassement du solde du prêt interbancaire en créances douteuses ou litigieuses.

#### - Risque important sur un commerçant de la place

Eu égard à l'importance de ces engagements en souffrance dans les banques de la place, la Direction Nationale de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) pour le Mali a saisi en août 2005 le Ministère de l'Économie et des Finances pour que soit entreprise une gestion concertée de ce risque avec l'ensemble des banques impliquées. Après plusieurs tentatives, la rencontre souhaitée par la BCEAO pour le Mali n'a pas pu avoir lieu. La BANK OF AFRICA - MALI, à titre individuel, a entrepris différentes négociations avec le débiteur concerné pour le remboursement de sa créance. Un accord transactionnel prévoyant les modalités de règlement de la créance, était en cours de signature. Par prudence, nous avons demandé le déclassement de son encours en créances douteuses ou litigieuses pour 1 318 millions de F CFA. Compte tenu de la garantie réelle possédée par la Banque, une provision d'un montant de 1 268 millions de F CFA devra être constituée si l'accord transactionnel n'est pas mis en application d'ici la fin du premier trimestre 2006.

### **Vérifications et informations spécifiques**

#### **Rapport de gestion du Conseil d'Administration et comptes annuels**

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par l'article 713 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique. Au terme de ces travaux, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations

données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers de la Banque.

## **Prise de participation dans le capital de la société d'investissement AGORA**

En application de la loi, nous portons à votre connaissance que votre banque, au cours de l'exercice sous revue, a pris une participation supplémentaire de 100 millions de F CFA dans le capital de la société d'investissement AGORA. Ainsi au 31 décembre 2005, la participation globale de la Banque dans le capital de cette société s'élève à 200 millions de F CFA.

## **Renforcement des fonds propres par augmentation de capital en numéraire**

La Banque a renforcé ses fonds propres par une augmentation de capital en numéraire de 500 millions de F CFA pour le porter de 2 500 millions de F CFA à 3 000 millions de F CFA.

## **Vérifications relatives à la réglementation bancaire et aux normes prudentielles**

### **Les ratios prudentiels**

Nous avons examiné le respect par la BOA-MALI des dispositifs prudentiels édictés par la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). La situation de la BOA-MALI, au regard de la réglementation prudentielle en vigueur, est la suivante au 31 décembre 2005 :

Ratios	Norme	BOA-MALI	Respect
Représentation du capital social minimum	1 000	3 000	OUI
Fonds propres de base	1 000	4 255	OUI
Fonds propres effectifs		4 255	
Fonds propres effectifs sur risques	Min 8 %	11,42 %	OUI
Division des risques			
- Engagements sur une même signature	Max 75 % FPE	80 %	NON
Total des engagements supérieurs ou égaux à 2 5% des FPE	Max 8* FPE	3,88*FPE	OUI
Limitations des participations dans les entreprises autres que les banques, les établissements financiers et les sociétés immobilières au regard :			
- du capital des sociétés émettrices	Max 25 % du cap de la Sté émettrice	ACTIBOURSE 15%	OUI
- des fonds propres de base	Max 15 % FPE	AGORA 4,7 %	OUI
Limitations des immobilisations et participations	Max 100 % FPE	123,86 %	NON
Limitations des immobilisations hors exploitation et des participations dans les	Max 15 % FPB	46,25 %	NON

sociétés immobilières			
Engagements des principaux actionnaires, des dirigeants et du personnel	Max 20 % FPE	26,58 %	NON
Coefficient de liquidité	Min 75 %	77,96 %	OUI
Couverture des emplois à moyen et long termes	Min 75 %	76,36 %	OUI
Structure du portefeuille	Min 60 %	3,58 %	NON

OUI = Respecte la norme

NON = Ne respecte pas la norme

À l'issue de nos contrôles, les ratios suivants ne respectent pas les normes requises par la BCEAO. Il s'agit :

- de la norme individuelle de division des risques.  
Les concours accordés à la Société des Mines de MORILA SA totalisent un montant global de 3 409 millions de F CFA sur des Fonds Propres Effectifs de 4 255 millions de F CFA soit un taux de 80 % contre un maximum de 75 %,
- du ratio de limitation des immobilisations hors exploitation et des participations dans les sociétés immobilières.  
Le ratio de limitation des immobilisations hors exploitation et des participations dans les sociétés immobilières est de 46,25 % des fonds propres bruts par rapport à un maximum de 15 %.
- du ratio de limitation des immobilisations et des participations.  
Le ratio de limitation des immobilisations et des participations est de 123,86% des fonds propres effectifs par rapport à un maximum de 100 %.
- du ratio de crédit des personnes participant à la Direction, à l'administration, à la gérance, au contrôle et au fonctionnement de la banque.  
La réglementation bancaire a fixé à 20 % des fonds propres effectifs, le montant global des concours des banques pouvant être consentis aux personnes participant à leur direction, administration, gérance, contrôle ou fonctionnement. Le ratio de crédit des personnes participant à la Direction, à l'administration, à la gérance, au contrôle et au fonctionnement de la banque dépasse le maximum recommandé de 20 % pour s'établir à 26,58 %
- du ratio de structure du portefeuille  
Le ratio de structure du portefeuille est de 3,58 % des crédits bruts par rapport à une norme minimum de 60 %.

## **Rapports semestriels circonstanciés sur le portefeuille**

Le Conseiller du Directeur Général a produit les rapports sur les résultats des révisions semestrielles globales du portefeuille conformément à la circulaire N°10-2000 de la Commission Bancaire.

Nous n'avons pas d'observations sur les contenus des rapports.

## **Contrôle des cinquante (50) plus gros débiteurs au 31 décembre 2005**

Nous avons procédé au contrôle des cinquante (50) plus gros débiteurs de la banque au 31 décembre 2005. Nous avons obtenu la liste des cinquante plus gros débiteurs et avons rapproché les soldes avec les états de synthèse de fin d'exercice. Le montant total



des concours accordés aux cinquante plus gros débiteurs s'élève à 41 590 millions de F CFA répartis en engagements directs pour 34 202 millions de F CFA et en engagements par signature pour 7 388 millions de F CFA soit respectivement 79,52 % et 20,48 %. Au 31 décembre 2005, les engagements sur les cinquante plus grosses signatures bénéficiaires de crédit représentaient 69 % des concours à la clientèle avec un montant individuel brut supérieur ou égal à 274 millions de F CFA.

À l'issue de notre mission, nous avons établi un rapport circonstancié conformément à la Circulaire n°11 2001/CB du 09 janvier 2001, amendée le 11 décembre 2003.

Bamako le 20 mars 2006

Le Commissaire aux Comptes  
Pour SARECI

Le Gérant  
Bourahima SIBY  
Expert Comptable Diplômé  
Commissaire aux Comptes Inscrit au Tableau de l'Ordre

## ***Rapport spécial des commissaires aux comptes***

### ***Sur les conventions réglementées***

Conformément aux dispositions de l'article 438 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique, toute convention entre une société anonyme et l'un de ses Administrateurs, Directeurs Généraux, ou Directeurs Généraux Adjoint doit être soumise à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration.

Il en est de même des conventions auxquelles un Administrateur ou un Directeur Général ou un Directeur Général Adjoint est indirectement intéressé ou dans lesquelles il traite avec la société par personne interposée.

Sont également soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration, les conventions intervenant entre une société et une entreprise ou une personne morale, si l'un de ses Administrateurs ou un Directeur Général ou un Directeur Général Adjoint de la société est propriétaire de l'entreprise ou associé indéfiniment responsable, gérant, Administrateur, Administrateur Général, Administrateur Général Adjoint, Directeur Général ou Directeur Général Adjoint de la personne morale contractante.

Votre Conseil d'Administration n'a pas porté à notre connaissance l'existence d'autres conventions que celle déjà autorisée à savoir la reconduction du contrat d'assistance technique de AFH-Services et la prolongation de sa durée qui porte désormais sur cinq (5) ans renouvelables.

Certains coûts de l'assistance technique assurée par AFH-Services ont été révisés lors du Conseil d'Administration du 15 mars 2005. Le Conseil a en effet validé la revalorisation de la facturation de certaines prestations qui demeuraient inchangées depuis 1996.

### ***Rapport spécial prévu par l'article 35 de la loi bancaire***

En application de l'article 35 de la loi bancaire N°90-74/AN RM portant réglementation bancaire au Mali, l'engagement des personnes participant à l'administration, la direction, au contrôle et au fonctionnement de la banque ou d'autres entreprises privées dans

lesquelles les personnes visées, ci-dessus, exercent les fonctions de direction, d'administration ou de gérance, ou détiennent plus du quart (1/4) du capital social au 31 décembre 2005 se chiffre à 1 131 millions de F CFA et se répartit comme suit :

Nature du concours	Administrateurs	Commissaires aux Comptes	Personnel de direction	Cadres Moyens et supérieurs	Personnel d'exécution	Total
Montant concours						
Par caisse	218	0	43	625	204	1 090
Engagements par signature	29	12	0	0	0	41
<b>Total</b>	<b>247</b>	<b>12</b>	<b>43</b>	<b>625</b>	<b>204</b>	<b>1 131</b>

Bamako le 20 mars 2006

Le Commissaire aux Comptes  
Pour SARECI

Le Gérant  
Bourahima SIBY  
Expert Comptable Diplômé  
Commissaire aux Comptes Inscrit au Tableau de l'Ordre

## Bilan

Comparé des deux derniers exercices (en F CFA)

### Actif

Actif	Exercice 2004	Exercice 2005
Caisse	4 276 613 224	3 590 206 175
Créances interbancaires	20 267 770 125	21 389 113 822
• A vue	18 331 418 244	15 888 390 370
· Banque centrale	8 617 005 789	6 735 568 172
· Trésor public, CCP		
· Autres établissements de crédit	9 714 412 455	9 152 822 198
• A terme	1 936 351 881	5 500 723 452
Créances sur la clientèle	54 550 664 352	53 185 288 457
• Portefeuille d'effets commerciaux	5 234 211 881	3 429 613 602
· Crédits de campagne		
· Crédits ordinaires	5 234 211 881	3 429 613 602
• Autres concours à la clientèle	33 203 454 512	35 968 306 730
· Crédits de campagne	1 154 778 569	170 028 366
· Crédits ordinaires	32 048 675 943	35 798 278 364
• Comptes ordinaires débiteurs	16 112 997 959	13 787 368 125
• Affacturage		
Titres de placement	1 227 612 715	2 083 762 715
Immobilisations financières	1 456 297 742	1 034 297 742
Crédit-bail et opérations assimilées		
Immobilisations incorporelles	153 119 089	330 697 444
Immobilisations corporelles	5 989 071 060	6 124 697 868
Actionnaires et associés		
Autres actifs	3 048 591 121	5 969 306 494
Comptes d'ordre et divers	1 718 502 147	724 870 674
<b>Total de l'actif</b>	<b>92 688 241 575</b>	<b>94 432 241 391</b>

Hors Bilan	Exercice 2004	Exercice 2005
Engagements donnés	16 994 427 209	12 930 291 635
• Engagements de financement	1 454 612 605	2 700 265 784
· En faveur de la clientèle	1 454 612 605	2 700 265 784

• Engagements de garantie	15 539 814 604	10 230 025 851
· D'ordre de la clientèle	15 539 814 604	10 230 025 851
• Opérations en devises		

## Passif

Passif	Exercice 2004	Exercice 2005
Dettes interbancaires	9 926 673 832	7 108 681 990
• A vue	4 130 291 786	2 654 646 406
· Trésor public, CCP		
· Autres établissements de crédit	4 130 291 786	2 654 646 406
• A terme	5 796 382 046	4 454 035 584
Dettes à l'égard de la clientèle	74 041 807 637	77 330 395 046
• Comptes d'épargne à vue	18 314 550 761	18 901 380 608
• Comptes d'épargne à terme		
• Bons de caisse		
• Autres dettes à vue	44 362 936 378	46 238 241 294
• Autres dettes à terme	11 364 320 498	12 190 773 144
Dettes représentées par un titre		
Autres passifs	3 767 253 645	4 369 379 038
Comptes d'ordre et divers	215 302 711	525 815 884
Provisions pour risques et charges	167 725 551	95 725 551
Provisions réglementées		
Subventions d'investissement		
Fonds pour risques bancaires généraux		
Capital	2 500 000 000	3 000 000 000
Primes liées au capital		
Réserves	1 651 849 821	1 657 150 074
Écarts de réévaluation		
Report à nouveau (+/-)	382 293 361	287 328 125
Résultat de l'exercice	35 335 017	57 765 683
<b>Total du passif</b>	<b>92 688 241 575</b>	<b>94 432 241 391</b>

Hors bilan	Exercice 2004	Exercice 2005
Engagements reçus	35 543 521 827	42 448 645 914
• Engagements de financement	10 644 257 542	11 659 257 542
· Reçus d'établissements de crédit	10 644 257 542	11 659 257 542

• Engagements de garantie	24 899 264 285	30 789 388 372
· Reçus de la clientèle	24 899 264 285	30 789 388 372
• Engagements sur titres		

## Résultat

Comparé des deux derniers exercices (en F CFA)

### Charges

Charges	Exercice 2004	Exercice 2005
Intérêts et charges assimilées	1 608 224 755	1 498 742 543
• Sur dettes interbancaires	595 942 388	372 257 964
• Sur dettes à l'égard de la clientèle	1 011 542 117	1 126 484 579
• Sur dettes représentées par un titre		
• Autres intérêts et charges assimilées	740 250	0
Charges sur crédit-bail et opérations assimilées		
Commissions	0	0
Charges sur opérations financières	380 647 964	319 882 186
• Charges sur titres de placement		
• Charges sur opérations de change	49 302 098	3 211 016
• Charges sur opérations de hors bilan	331 345 866	316 671 170
Charges diverses d'exploitation bancaire	20 249 180	13 255 949
Frais généraux d'exploitation	4 022 164 236	4 001 550 173
• Frais de personnel	1 706 608 694	1 788 322 513
• Autres frais généraux	2 315 555 542	2 213 227 660
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	576 322 886	526 467 678
Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors bilan	1 740 160 458	2 771 479 384
Excédent des dotations sur les reprises du fonds pour risques bancaires généraux	0	0
Charges exceptionnelles	599 098 212	106 801 800
Pertes sur exercices antérieurs	294 143 937	216 130 863
Impôts sur les bénéfices	19 026 548	31 104 599
Résultat	35 335 017	57 765 683
<b>Total des charges</b>	<b>9 295 373 193</b>	<b>9 543 180 858</b>

### Produits

Produits	Exercice 2004	Exercice 2005
Intérêts et produits assimilés	5 753 956 886	6 238 103 836

• Sur créances interbancaires	324 330 057	423 895 999
• Sur créances sur la clientèle	4 830 507 466	5 271 259 300
• Sur titres d'investissement		
• Autres intérêts et produits assimilés	599 119 363	542 948 537
Produits sur crédit-bail et opérations assimilées	0	0
Commissions	658 525 172	825 523 923
Produits sur opérations financières	1 796 183 643	1 814 941 681
• Produits sur titres de placement	91 324 126	152 119 892
• Dividendes et produits assimilés	63 712 181	39 475 887
• Produits sur opérations de change	797 718 608	876 069 456
• Produits sur opérations de hors bilan	843 428 728	747 276 446
Produits divers d'exploitation bancaire	378 039 714	340 077 016
Produits généraux d'exploitation	27 433 999	2 788 118
Reprises d'amortissements et de provisions sur immobilisations	52 428 889	36 922 588
Solde en bénéfice des corrections de valeur sur créances et du hors bilan	0	0
Excédent des reprises sur les dotations du fonds pour risques bancaires généraux	362 006 904	0
Produits exceptionnels	126 092 137	77 753 926
Produits sur exercices antérieurs	140 705 849	207 069 770
Pertes		
<b>Total des produits</b>	<b>9 295 373 193</b>	<b>9 543 180 858</b>

## Produits & Charges

Produits & Charges	Exercice 2004	Exercice 2005
Intérêts et produits assimilés	5 753 956 886	6 238 103 836
• Sur créances interbancaires	324 330 057	423 895 999
• Sur créances sur la clientèle	4 830 507 466	5 271 259 300
• Autres intérêts et produits assimilés	599 119 363	542 948 537
Produits sur crédit-bail et opérations assimilées		
Intérêts et charges assimilées	1 608 224 755	1 498 742 543
• Sur dettes interbancaires	595 942 388	372 257 964

• Sur dettes à l'égard de la clientèle	1 011 542 117	1 126 484 579
• Autres intérêts et charges assimilées	740 250	0
Charges sur crédit-bail et opérations assimilées		
Marge d'intérêt	4 145 732 131	4 739 361 293
Produits de commissions	658 525 172	825 523 923
Charges de commissions	0	0
Résultat net des commissions	658 525 172	825 523 923
Résultats nets sur		
• Opérations sur titres de placement	91 324 126	152 119 892
• Dividendes et produits assimilées	14 410 083	36 264 871
• Opérations de change	797 718 608	876 069 456
• Opérations de hors bilan	512 082 862	430 605 276
Résultat net sur opérations financières	1 415 535 679	1 495 059 495
Autres produits d'exploitation bancaire	405 473 713	342 865 134
Autres charges d'exploitation bancaire	20 249 180	13 255 949
Autres produits d'exploitation non bancaire		
Autres charges d'exploitation non bancaire		
Frais généraux d'exploitation	4 022 164 236	4 001 550 173
• Frais de personnel	1 706 608 694	1 788 322 513
• Autres frais généraux	2 315 555 542	2 213 227 660
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations	576 322 886	526 467 678
Reprises sur amortissements et provisions sur immobilisations	52 428 889	36 922 588
Résultat brut d'exploitation	2 058 959 282	2 898 458 633
Résultat net des corrections de valeur	-1 740 160 458	-2 771 479 384
Excédent net des dotations et reprises sur FRBG	362 006 904	0
Résultat courant (avant impôt)	680 805 728	126 979 249
Résultat exceptionnel	-473 006 075	-29 047 874
Résultat sur exercices antérieurs	-153 438 088	-9 061 093
Impôts sur les bénéfices	-19 026 548	-31 104 599
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>35 335 017</b>	<b>57 765 683</b>



## Résolutions

Assemblée Générale Ordinaire du 4 avril 2006

### Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2005, les approuve dans toutes leurs parties et approuve les comptes et le bilan de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Cet exercice 2005 se solde donc par un bénéfice de 57 765 683 de F CFA après dotations diverses aux amortissements et provisions.

En outre, l'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article 35 de la loi du 27 juillet 1990 et à l'article 440 de l'Acte Uniforme de l'OHADA, approuve sans réserve ledit rapport.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus à tous les membres du Conseil d'Administration pour leur gestion et pour les actes accomplis par eux au cours de l'exercice 2005. Elle donne également quitus au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de son mandat au cours du même exercice.

Cette première résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents.

### Deuxième résolution

Selon les propositions du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve l'affectation comme suit du bénéfice net et du report à nouveau antérieur :

	En F CFA
Report à nouveau antérieur	287 328 125
Résultat de l'exercice	57 765 683
Réserve légale (15 % du résultat)	8 664 852
Dividende (5 % du capital)	150 000 000
<b>Nouveau report à nouveau</b>	<b>186 428 956</b>

Cette deuxième résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents.

### Troisième résolution

En application de la précédente résolution, l'Assemblée Générale décide que, après règlement de l'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM) au taux de 10 % sur le dividende brut, il sera effectivement versé aux actionnaires un dividende net correspondant à une rémunération de 450 F CFA par action de 10 000 F CFA.

Le paiement de ce dividende s'effectuera au siège social à compter du 1er juillet 2006,

par estampillage du coupon n° 17 des actions remises à chaque actionnaire.

Cette troisième résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents.

### **Quatrième résolution**

L'Assemblée Générale approuve la nomination de M. Abdourahmane DIOUF comme Administrateur, en remplacement de M. Serge KAPNIST. Ce mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale des Actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice de l'an 2006.

Cette quatrième résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents.

### **Cinquième résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après en avoir délibéré, donne son accord pour l'émission par la Banque d'un emprunt obligataire de deux (02) milliards de F CFA réalisable par appel public à l'épargne sur le marché financier régional.

Les principales caractéristiques de cette émission obligataire sont les suivantes :

Émetteur : BANK OF AFRICA - MALI

Nature des titres : obligations

Arrangeur Chef de file : SGI ACTIBOURSE

Mode de placement : appel Public à l'Épargne

Membres placeurs : Groupe BANK OF AFRICA et Sociétés de Gestion et d'Intermédiation Agréées par le Conseil Régional

Montant de l'émission : 2 000 000 000 F CFA

Valeur nominale : 10 000 FCFA

Durée de l'emprunt : 5 ans

Mode d'amortissement : amortissement constant sur cinq (05) ans

Taux de rémunération : 6.25 % brut

Indicatif : post compté

Imposition applicable : actuellement la fiscalité en vigueur au Mali soit 13 %

Mode de paiement des intérêts : annuellement

Forme des titres : dématérialisée

Prix d'émission : valeur nominale

### **Sixième résolution**

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, décide que les obligations émises seront garanties par des sûretés dont la nature et le montant seront déterminés par le Conseil d'Administration.

Cette sixième résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents.

### **Septième résolution**

En conséquence de ce qui précède, l'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet :

- d'arrêter les modalités pratiques de l'emprunt obligataire,
- de déterminer la nature et le montant des garanties accordées aux obligations,
- et généralement, d'accomplir toutes les démarches nécessaires en vue de parvenir à la bonne fin de l'opération.

Cette septième résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents.

## **Huitième résolution**

L'Assemblée Générale approuve la nomination de M. Moussa MARA, en qualité de deuxième Commissaire aux Comptes.

Elle approuve également la nomination du Cabinet EGCCI (Expertise - Gestion - Conseil Fiscal - Commissariat aux Comptes International), Commissaire aux comptes inscrit au tableau des Experts Comptables du Mali, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant.

Ces deux nominations devront être agréées par la Commission Bancaire de l'UEMOA.

Cette huitième résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents.

## **Neuvième résolution**

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, confère à tout porteur d'un extrait ou d'une copie du procès verbal de la présente Assemblée tous pouvoirs pour exécuter les formalités de publication légale.

Cette neuvième résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents.

## Annexes

### 1 Note sur les principes et méthodes comptables

#### Présentation des comptes

Les comptes annuels de la BANK OF AFRICA - MALI sont établis selon les règles définies par la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) dans le règlement applicable aux banques des États de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) depuis 1990.

Les comptes sociaux au 31 décembre 2005 ont été présentés selon les mêmes méthodes d'évaluation que celles de l'exercice précédent et sont conformes dans leur forme et leur présentation aux recommandations de la profession bancaire et à celles de la BCEAO. Les états financiers sont établis sur la base des coûts historiques.

#### Conversion des comptes du bilan libellés en devises

Les créances et dettes ainsi que les engagements hors bilan libellés en devises sont convertis en F CFA aux cours de change du 31 décembre 2005.

#### Les opérations et positions en devises

Les opérations de change sont évaluées à chaque arrêté ou au terme des achats et ventes de devises chez les correspondants, et le résultat de change est enregistré directement aux comptes de résultat. Les intérêts, commissions et frais sur les opérations en devises sont couverts et comptabilisés en F CFA dès réception des avis d'encaissement ou paiement.

#### Les intérêts et les commissions bancaires

Les produits et les charges ont fait l'objet de décomptes et sont rattachés à la période concernée conformément aux principes de séparation des exercices. Les intérêts sur créances en souffrance échappent à ce principe de comptabilisation et sont constatés pour mémoire.

#### Comptes de la clientèle

Le classement des comptes clientèle par activité, société, collectivités, particuliers, comptes des actionnaires, comptes à terme, etc., n'a pas subi de modification. Les crédits à la clientèle comprennent, d'une part, les créances commerciales, les crédits à court, moyen, et long terme et, d'autre part, les comptes débiteurs de la clientèle. Tous les comptes débiteurs en souffrance ont fait l'objet d'une attention particulière et des provisions pour dépréciation conséquentes ont été constituées. Le taux de provisionnement varie entre 37 et 100% selon la nature du risque, les garanties apportées et suivant les recommandations de la Banque Centrale. Le taux moyen des provisions au 31 décembre 2005 est de 67 %. Les provisions pour dépréciation antérieurement constituées non utilisées ou devenues sans effet ont fait l'objet de reprises et viennent donc améliorer les résultats.

#### Les immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements afférents aux immobilisations amortissables sont calculés sur la durée de vie probable ou estimée selon la méthode linéaire.

Frais d'établissement	33,33 %
Constructions	10 %

Matériel de transport	33,33 %
Aménagements installations	20 %
Mobilier et matériel de bureau	10-20 %
Outillage (selon nature)	10 %
Matériel informatique	20 %

Les réparations et entretiens intervenus sur les immobilisations, sont enregistrés en charges.

## 2 Observations sur le bilan

### 2.1 Opérations avec les établissements de crédit

Les échéances des créances et des dettes avec les établissements de crédit s'analysent de la manière suivante :

Echéance	Au 31/12/2004*		Au 31/12/2005*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
De 0 à 1 mois	18 331	4 130	15 888	2 655
De 1 mois à 3 mois				
De 3 mois à 6 mois			2 500	
De 6 mois à 2 ans	1 524		3 001	
De 2 ans à 5 ans	413	5 796		4 454
Plus de 5 ans				
<b>Total</b>	<b>20 268</b>	<b>9 926</b>	<b>21 389</b>	<b>7 109</b>

### 2.2 Opérations avec la clientèle

#### 2.2.1. Classement des créances et des dettes avec la clientèle par échéance

\* En millions de F CFA

Echéance	Au 31/12/2004*		Au 31/12/2005*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
De 0 à 1 mois	21 403	63 568	22 491	66 172
De 1 mois à 3 mois	4 503	442	3 881	1 329
De 3 mois à 6 mois	7 653	1 292	4 012	1 824
De 6 mois à 2 ans	8 006	2 356	10 646	1 891
De 2 ans à 5 ans	8 157	6 384	7 446	6 114
Plus de 5 ans	1 667		552	
Créances en souffrance	3 161		4 157	
<b>Total</b>	<b>54 551</b>	<b>74 042</b>	<b>53 185</b>	<b>77 330</b>

## 2.2.2. Classement des créances et des dettes avec la clientèle par agents économiques

\* En millions de F CFA

Agents économiques	Au 31/12/2004*		Au 31/12/2005*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
Particuliers	8 690	33 981	8 543	35 874
Entreprises privées	35 853	29 856	35 340	35 076
Sociétés d'état et établissements publics	10 006	2 113	9 288	1 683
Etat et organismes assimilés	1	8 092	14	4 697
<b>Total</b>	<b>54 551</b>	<b>74 042</b>	<b>53 185</b>	<b>77 330</b>

## 2.2.3. Détail des créances douteuses et provisions pour dépréciation

Nature	Au 31/12/2004*	Au 31/12/2005*
Créances douteuses	7 190	7 852
Provision pour dépréciation	-4 459	-5 882
<b>Créances douteuses nettes</b>	<b>2 731</b>	<b>1 970</b>

## 2.3 Immobilisations financières

\* En millions F CFA

Participation	Montant participation*		Capital*	Part BOA
	Brut	Net		
				%
Dans les banques et établissements financiers				
• ACTIBOURSE S.A.	45	45	300	15%
• BANK OF AFRICA - BURKINA FASO	60	60	2 000	3%
• Fonds Gari	108	108	12 955	0,83%
• FGHM SA	20	20	330	6%
• SGI MALI	4	4	200	2%
• ASSURANCE GÉNÉRALE DE FRANCE - MALI	40	40	500	8%
CTMI-UEMOA	1	1	1 850	0,05%
Sous total	277	277		
Dans les autres sociétés				

• Titres du trésor non mob.	132	132		
• AGORA	200	200	2 000	10%
• Compte bloqué AGORA	425	425		
Sous total	757	757		
<b>Total participations</b>	<b>1 034</b>	<b>1 034</b>		

## 2.4 Immobilisations incorporelles

Nature	Au 31/12/2004*	Augmentations*	Diminutions*	Au 31/12/2005*
Immobilisations brutes	490	260	20	730
Amortissements cumulés	336	63		399
<b>Total net</b>	<b>153</b>			<b>331</b>

## 2.5 Immobilisations corporelles

Nature	Au 31/12/2004*	Augmentations*	Diminutions*	Au 31/12/2005*
Immobilisations brutes	8 915			9 429
• Immobilisations en cours	113		1	112
• Immobilisations d'exploitation	4 786	390	1	5 175
• Immobilisations hors exploitation	2 532		511	2 021
• Immobilisations par réalisation de garantie	1 484	675	38	2 121
Amortissements	2 927			3 304
• Immobilisations en cours	0			0
• Immobilisations d'exploitation	2 174	381	1	2 554
• Immobilisations	648		51	597

hors exploitation				
• Immobilisations par réalisation de garantie	106	49	2	153
<b>Total net</b>	<b>5 988</b>			<b>6 125</b>

## 2.6 Autres Actifs/Passifs

### 2.6.1. Autres actifs

Nature	2004*	2005*
Débiteurs divers	1 093	1 568
Valeurs non imputées		
Valeurs à l'encaissement	1 106	3 508
Valeurs à rejeter en compensation		
Dépôts et cautionnement		
Stocks et emplois divers		
Créances rattachées	849	893
<b>Total</b>	<b>3 049</b>	<b>5 969</b>

### 2.6.2. Autres passifs

Nature	2004*	2005*
Dettes fiscales	539	804
Dettes sociales		
Créditeurs divers	3 136	3 418
Dettes rattachées	92	147
Divers		
<b>Total</b>	<b>3 767</b>	<b>4 369</b>

## 2.7 Comptes d'ordre et divers

### 2.7.1. Actif

Comptes d'ordre et divers actif	2004*	2005*
Charges comptabilisées d'avance	238	168
Produits à recevoir	59	
Divers	1 423	557
<b>Total</b>	<b>1 719</b>	<b>725</b>

### 2.7.2. Passif



Comptes d'ordre et divers passif	2004*	2005*
Charges à payer	71	116
Produits perçus d'avance	97	122
Divers	46	287
<b>Total</b>	<b>215</b>	<b>525</b>

## 2.8 Provisions pour risques et charges

Nature	Au 31/12/2004*	Dotations	Reprises	Dotations Au 31/12/2005*
Charges de retraite	96	0	0	96
Engagements par signature	0			0
Pertes et charges	72	0	72	0
<b>Total</b>	<b>168</b>			<b>96</b>

## 2.9 Capitaux propres

### 2.9.1. Détail des capitaux propres

Nature	Montant Au 31/12/2004*	Affectation résultat*	Autres mouvements*	Montant Au 31/12/2005*
F.R.B.G.	0			0
Primes liées au capital	0			0
Réserve légale	452	5		457
Réserves réglementées	0			
Autres réserves	1 200			1 200
Capital social	2 500		500	3 000
Report à nouveau	382	-95		287
Résultat 2004	35	-35		
Résultat 2005			58	58
<b>Total</b>	<b>4 569</b>	<b>-125</b>	<b>558</b>	<b>5 002</b>

### 2.9.2. Le fonds pour risques bancaires généraux

Le fonds pour risques bancaires généraux n'est pas doté

### 2.9.3. Informations sur le capital

Le capital de la BANK OF AFRICA - MALI s'élève à 3 000 millions de F CFA. Il est composé de 300 000 titres d'une valeur nominale de 10 000 F CFA. La structure de l'actionnariat est la suivante :

Actionnaires	
AFRICAN FINANCIAL HOLDING - AFH	49,90%

ATTICA	2,70%
Actionnaires privés nationaux	41,50%
Autres	5,90%

### 3 Engagements hors bilan

Nature	2004*	2005*
Engagements donnés	16 994	12 930
• Engagements de financement	1 455	2 700
• Engagements de garantie	15 540	10 230
• Engagements sur titres		
Engagements reçus	35 544	11 659
• Engagements de financement	10 644	11 659
• Engagements de garantie	24 899	30 789
• Engagements sur titres		

### 4 Observations sur le compte de résultat

#### 4.1 Intérêts et produits assimilés

Nature	2004*	2005*
Sur créances interbancaires	324	424
• A vue	95	216
• A terme	229	208
Sur créances de la clientèle	5 430	5 814
• Créances commerciales	478	448
• Autres crédits à court terme	772	615
• Comptes ordinaires débiteurs	2 768	3 300
• Crédits à moyen terme et long terme	1 411	1 450
<b>Total</b>	<b>5 754</b>	<b>6 238</b>

#### 4.2 Intérêts et charges assimilées

Nature	2004*	2005*
Sur dettes interbancaires	596	372
• A vue	117	46
• A terme	480	326
Sur dettes à l'égard de la clientèle	1 012	1 126
• A vue	598	261
• A terme	414	866
<b>Total</b>	<b>1 608</b>	<b>1 499</b>

## 4.3 Commissions

Nature	2004*	2005*
Commissions perçues (produits)	659	826
• Sur opérations de trésorerie et interbancaires		
• Sur opérations avec la clientèle	659	826
Commissions versées (charges)		
• Sur opérations de trésorerie et interbancaires		
• Sur opérations avec la clientèle		

## 4.4 Frais généraux d'exploitation

### 4.4.1. Frais de personnel

Nature	2004*	2005*
Salaires et traitements	1 318	1 336
Charges sociales	389	452
<b>Total</b>	<b>1 707</b>	<b>1 708</b>

### 4.4.2. Autres frais généraux

Nature	2004*	2005*
Impôts, taxes et versements assimilés	119	125
Redevance de crédit bail	165	184
Loyers	122	101
Entretien et réparations	179	154
Primes d'assurance	120	92
Intermédiaires et honoraires	359	219
Publicité, publications et relations publiques	57	97
Déplacements, missions et réceptions	162	124
Frais postaux et frais de télécommunications	252	263
Achats non stockés de matières premières et fournitures	422	483
Jetons de présence	46	92
Moins values de cessions	120	6
Autres frais généraux	191	272
<b>Total</b>	<b>2 316</b>	<b>2 213</b>

## 4.5 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations

Nature	2004*	2005*
Dotations aux amortissements		
• Des immobilisations d'exploitation	505	476

• Des immobilisations hors exploitation	71	51
Reprises	-52	-37
<b>Total</b>	<b>524</b>	<b>490</b>

## 4.6 Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors bilan

Nature	2004*	2005*
Dotations aux provisions sur créances en souffrance	1 611	2 170
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres éléments d'actif	374	576
Dotation aux provisions pour risques et charges	37	0
Pertes sur créances irrécouvrables	1 581	830
Dotation aux provisions pour FRBG	21	
Reprises de provisions sur créances en souffrance	-1 762	-834
Reprises de provisions sur autres éléments d'actif		
Reprises de provisions pour risques et charges	-69	0
Récupérations sur créances amorties	-31	-14
Reprises de provisions pour FRBG	-362	0
<b>Total</b>	<b>1 379</b>	<b>2 727</b>

## 5 Autres informations

### 5.1 Effectifs moyens

Catégories	2004	2005
Cadres expatriés	2	2
Cadres locaux	59	62
Gradés	66	64
Employés	6	10
Personnel non bancaire	18	18
Personnel temporaire	3	
<b>Total</b>	<b>154</b>	<b>156</b>

### 5.2 Contrevaleur des comptes en devises

Nature	2004*	2005*
Actif		
Opérations de trésorerie	5 256	4 882
• Billets et monnaies	261	174
• Correspondants bancaires	4 308	3 900
Valeurs à l'encaissement et divers	687	808

Passif		
Opérations de trésorerie	1 260	163
• Correspondants bancaires	1 260	163
• Refinancements		

### 5.3 Affectation des résultats de l'exercice 2004

<b>Nature</b>	
Résultat*	58
Réserve légale*	9
Report à nouveau antérieur*	287
Dividende*	150
Nouveau report à nouveau*	186

### 6 Résultats des cinq derniers exercices

Nature	2 001	2 002	2 003	2 004	2 005
Capital en fin d'exercice					
• Capital social*	2 000	2 500	2 500	2 500	3 000
• Nombre des actions ordinaires existantes	400 000	500 000	500 000	500 000	300 000
Opérations et résultats de l'exercice*					
• Chiffre d'affaires	6 719	7 235	7 181	8 614	9 221
• Bénéfice avant impôts, amort. et prov.	2 268	2 007	2 471	2 635	3 387
• Impôt sur les bénéfices	87	6	280	19	31
• Bénéfice après impôts, amort. et prov.	160	10	233	35	58
Résultats par action***					
• Après impôts, avant amort. et prov.	3 685	5 183	4 380	5 232	11 187
• Après impôts, amort. et prov.	401	21	466	70	193
Personnel					
• Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	154	156	155	154	156
• Montant de la masse salariale de l'exercice*	1 056	1 236	1 244	1 268	1 336
• Sommes versées au titre des avantages sociaux*	179	180	153	210	206

\* En millions de FCFA

\*\* En milliers de FCFA

\*\*\* En unités de FCFA